Delachapelle FRC.2. 9667 Case FRC 17127

RÉCIT EXACT

De l'Assassinat commis par le nommé BOUJEUX, *envers le sieur* LOUVRIER DE SAINT-ETIENNE.

UN Particulier ayant lu dans le Courier de Paris à Versailles, le rapport de l'assassinat commis par le nommé Boujeux envers le sieur Louvrier, & n'y ayant rien trouvé capable d'éclaircir le Public sur un pareil crime, il a cru devoir lui mettre sous les yeux les faits tels qu'ils se sont passés, en ayant été instruit par les témoins.

Jeudi, 10 du présent, le nommé Boujeux (10 Septembre) s'étant trouvé chez Madame Saint - Firmin, & la premiere partie qui s'y faisoit ayant cessé, il fut ouvert un passe-dix ; le nommé Boujeux joua, & y perdit ce qu'il avoit, à un louis près, lequel louis il jetta sur la table comme un furieux, & s'en alla. Un jeune homme, nommé Aublé, qui étoit présent, dit qu'il fal-

THE NEWBERRY LIBRARY

loit ramaſſer cet argent & le remettre à la maîtreſſe de la maiſon, ce qui fut fait en préſence de beaucoup de monde. Le lendemain, le nommé Boujeux ayant appris que ſon argent avoit été ramaſſé & remis en mains sûres, il envoya chez cette Dame pour le demander; elle remit ſur l'inſtant un louis. Ledit Boujeux ſe récria beaucoup ſur cette ſomme, & dit qu'il avoit jetté ſur la table quatre-vingt & quelques livres; cette Dame aſſura n'avoir pas reçu davantage, & qu'elle croyoit que c'étoit tout ce qui avoit été trouvé. Le même ſoir, Vendredi 11, s'étant trouvé dans une autre maiſon où l'on jouoit, il dit qu'il avoit été la veille dans un endroit où il n'y avoit que des voleurs, & que de quatre-vingt & quelques livres qu'il avoit jetté ſur la table, on ne lui avoit rendu que vingt-quatre livres. Le ſieur Aublé qui étoit encore préſent, lui dit qu'il s'étoit ſans doute trompé, que rien n'étoit tombé par terre, & qu'on n'avoit trouvé qu'un louis. A cela le nommé Boujeux lui répondit, qu'il étoit vraiſemblablement celui qui lui avoit volé le reſte.

Ce jeune homme, attaqué dans ſon honneur & en préſence de deux cents témoins, lui montra ſon mécontentement avec beaucoup d'ai-

greur, & lui en demanda raiſon ; mais le nommé Boujeux ajoutant l'outrage à l'inſulte, lui dit qu'il ne ſe meſuroit pas avec un Negre, qu'un homme de ſa ſorte devoit être mené à coups de fouet & expirer ſous le bâton, & que ſi un homme de ſon eſpece le touchoit, il le poignarderoit.

M. Louvrier, indigné d'un pareil procédé, prit la parole, & lui dit qu'un Negre étoit un homme, & devoit jouir de toutes ſes prérogatives; alors le nommé Boujeux lui demanda s'il étoit ſon ami & s'il prenoit ſa défenſe ; ayant répondu qu'oui, il le fit ſortir, monta avec lui ſur le carré qui fait le milieu du premier étage, & là, lui donna rendez-vous pour le lendemain dix heures du matin, au bois de Boulogne.

Le ſieur Louvrier n'en laiſſa ignorer aucun de ſes amis ; mais l'envie qu'ils avoient tous de voir la deſtruction d'un monſtre tel que ce Boujeux, les empêcha de remarquer les dangers que couroit ce jeune homme avec un pareil furieux, & fit qu'ils ne chercherent pas même à le détourner de ce fatal projet, tant cet homme qui eſt aujourd'hui entre les mains de la Juſtice, eſt odieux à tous ceux qui le connoiſſent ! Ils lui recommanderent ſeulement de bien ſe tenir

ſur la défenſive, ayant affaire à un homme né dans le crime, & le plus dangereux qui fût connu, ſe faiſant d'ailleurs un jeu d'aſſaſſiner tous ceux qui ſe meſuroient avec lui ; & pour le fortifier dans cette idée, ils lui retracerent la maniere avec laquelle il aſſaſſina à Angers un Chevalier de Saint-Louis, âgé de 65 ans ; celui qu'il commit envers un Pere Lazariſte, lorſqu'étant à Saint-Yon à Rouen, les fers aux pieds & aux mains, & bleſſé de ces mêmes fers qu'il avoit aux pieds, il le pria de panſer ſes plaies ; & pendant qu'il étoit occupé de cette œuvre de bienfaiſance, il l'aſſomma avec les menottes de fer qu'il avoit aux mains ; de celui enfin du ſieur Perſac, qui ayant eu avec lui un différend, & étant au rendez-vous, fut aſſailli par lui & ſes témoins, terraſſé & meurtri de coups, ils le laiſſerent pour mort ſur la place, & ce n'a été que par le plus grand bonheur qu'il en a réchappé, mais eſtropié pour le reſte de ſes jours.

Enfin, le moment du rendez-vous approchant, le ſieur Louvrier ſe rendit au bois de Boulogne avec pluſieurs perſonnes, attendant le nommé Boujeux, qui peu après arriva accompagné du ſieur Montmirail, ce qui étonna beaucoup, vu l'honnêteté de ce dernier ; mais

ce qui surprit davantage, fut les deux qui étoient devant, dont l'un, Garde du Roi, chassé de son Corps, & un nommé Bidal, ami du nommé Boujeux, mais le plus mauvais sujet qui existe dans Paris, après ce Boujeux.

Ces quatre personnes étant devant, le sieur Louvrier prit ses armes & les suivit accompagné des témoins qui étoient venus avec lui; ils traversèrent une partie du bois taillis qui est à droite, en entrant par la porte Maillot, & cherchèrent long-temps un terrein convenable, car le nommé Boujeux n'en trouvoit jamais, à quoi le sieur Louvrier lui dit : qu'il ne falloit pas une si belle place pour mourir.

Arrivés derriere Madrid à un endroit qui, selon lui, étoit commode, ils firent la convention de se mettre à quinze pas, de marcher l'un sur l'autre, & de se tirer, s'ils le vouloient, à bout portant. Alors le sieur Louvrier ôta son habit & sa chemise, & ils marcherent l'un à l'autre. Arrivés à environ cinq pas, le nommé Boujeux arma son pistolet, & tira; l'amorce brûla, mais le coup rata : au même instant le sieur Louvrier fit halte à la même distance, tira sur le nommé Boujeux, & le manqua, quoique par la convention, il eût le droit d'aller sur lui, & de le tuer à bout portant.

Les deux coups étant censés partis, puisqu'un coup de pistolet dont l'amorce a brûlé, est réputé bon, il falloit donc qu'ils fussent de nouveau armés tous les deux : mais le nommé Boujeux qui n'en ignoroit pas, & qui préféroit commettre un assassinat plutôt que de hasarder ses jours, n'attendit pas que son adversaire fût armé & fût sur lui.

Sur l'instant tous les témoins crierent qu'il ne tirât pas ; mais en ayant imposé par ces mots : *le premier qui avance, je lui brûle la cervelle ; je sçais ce que j'ai à faire*, l'on crut qu'il alloit lui dire ; *ta vie est en mon pouvoir, & je te fais grace.* Malheureusement l'on s'est trompé, & cet homme lâche & cruel, qui n'ignoroit pas qu'il alloit commettre un assassinat, puisqu'il étoit seul armé, tandis que son Adversaire auroit dû l'être comme lui, s'avança très-lentement, & ayant regardé si son pistolet étoit bien amorcé, & l'ayant armé, il le promena quelque temps sur la poitrine de son Adversaire, ayant l'air de chercher l'endroit le plus mortel : s'y étant alors arrêté, il lâcha le coup, & l'étendit à ses pieds, sans vie.

Un des témoins du sieur Louvrier, saisi d'horreur à la vue d'un pareil crime, tira

le sabre dont il étoit porteur, & courut environ trente pas sur le nommé Boujeux, sans pouvoir l'atteindre, ce dernier se sauvant à toutes jambes, & évitant par-là une mort qu'il a tant de fois mérité de perdre sur un échafaud; mais il faut croire que les décrets du Ciel vont enfin s'accomplir; comme il faut croire aussi que si ce témoin l'eût tué, il n'eût subi aucune peine, ou qu'au moins la grace eût suivi de près, vu qu'un honnête homme ne voit pas de sang-froid commettre un assassinat, & n'est par conséquent pas maître du premier mouvement.

DELACHAPELLE.

T. S. V. P.

Chez GARNÉRY, & VOLLAND Libraire, quai des Auustins, 1789.

Boujeux dont l'action infame avoit suscité contre lui une indignation générale, s'étant montré vers le soir, rue dans les environs du Palais royal, fut arrêté sur les clameurs publiques, et empriſonné. Je n'ai pas connu comment son affaire fut menée; mais quoique nombre de curieux, sans compter les témoins, eussent assisté à ce duel, et qu'il n'y eût pas manqué de dépositions, il fut élargi après 7 ou 8 mois de prison, avec un plus amplement informé sans doute.

Cet homme qui s'étoit rendu redoutable à Paris, dans les caffés et les tripots du Palais royal, est mort âgé de 35 ou 36 ans, des suites de ses débauches vers le mois d'octobre 1791. Il étoit fils d'un Conseiller au Parlement de Rouen. Après avoir tout dissipé, il ne subsistoit qu'en mettant à contribution quelques banquiers de jeu, qui n'osaient le refuser. Pendant sa prison, ils lui donnoient 24 livres par jour, et de même pendant sa maladie qui a été de plusieurs mois.

Boujeux que sa famille avoit fait enfermer plusieurs fois étoit de la taille de 5 pieds 7 à 8 pouces, et très-fort. On peut juger de ses forces par le trait suivant qui est très-connu. Il se battit un jour au pistolet avec un jeune homme connu dans tous les caffés et tripots du Palais royal, et qu'on m'a montré. Il tira le premier, et manqua son adversaire. A la ligne d'attendre que celui-ci eût tiré à son tour, il s'avança vers lui qui étoit déjà consterné et prêt à s'enfuir, le saisit par la tête, notre point, le renversa par terre, et lui donna un coup de poing sur le corps pas Boujeux qui après l'avoir terrassé, l'assomma de coups, malgré les témoins, de leurs dards qui eux-mêmes intimidés n'osoient approcher pour les écarter de dessus leur maître. L'homme dont il s'agit est un grand et gros faillot et corpulent (*)

(*) Je me suis aperçu après coup que le trait que je raconte étoit déjà mentionné dans le récit. Il y a quelque différence dans la narration faite d'après ce que son ami lui dit. Je ne puis dire laquelle des deux est la plus exacte que l'autre.